



Conseil communal d'Arzier-Le Muids

Rapport de la commission des finances relatif au préavis municipal N° 08/2019 :

Demande de crédit de CHF 42'000.- TTC pour la pose d'un revêtement synthétique pour les places de jeux du Centre Communal Multifonction (CCM)

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

Notre commission s'est réunie en date du 29 avril 2019 avec Mme la Syndique Louise Schweizer, Monsieur le municipal Christian Dugon accompagné de Monsieur Alain Ghilardini. Elle a délibéré à la suite de cette entrevue. La commission tient à remercier tous les intervenants cités ci-dessus pour leur disponibilité et leurs réponses.

1. Remarque préliminaire

En tant que commission des finances, nous nous sommes limités à examiner les questions et enjeux financiers de ce préavis et leurs impacts sur les finances communales. Les questions liées à l'opportunité de cet investissement et à la pertinence des choix de la Municipalité relèvent de la commission ad hoc, au rapport de laquelle nous nous permettons de vous renvoyer.

2. Examen du préavis

Intégration au plan d'investissement : Cet objet ne fait pas partie du plan d'investissements.

Budget : Le montant total du préavis résulte de la comparaison de deux offres. L'offre la plus détaillée ainsi que l'engagement à exécuter les travaux pendant les vacances d'été ont été décisifs dans le choix de l'entreprise choisie.

Modalités de financement : le financement de ce préavis est prévu par la trésorerie.

Amortissement : l'amortissement de cet investissement est prévu sur 10 ans. Cette durée semble raisonnable pour la commission des finances.

Risques particuliers liés à cet investissement : La commission des finances n'identifie pas de risque financier particulier lié à cet investissement.

Amendements : Aucun.

3. Conclusions

Après en avoir pris connaissance et l'avoir examiné et débattu en commission, la commission des finances propose au Conseil communal à l'unanimité d'accepter le préavis municipal No 08/2019 tel que proposé par la Municipalité :

1. D'adopter le préavis municipal N° 08/2019 relatif à la demande de crédit de CHF 42'000.- TTC pour la pose d'un revêtement synthétique pour les places de jeux du Centre Communal Multifonction (CCM);
2. D'accorder un crédit de CHF 42'000.- TTC pour le financement de ce projet ;
3. De financer ce dernier par la trésorerie ;
4. D'amortir ce projet sur 10 ans.

Arzier-Le Muids, le 7 mai 2019

Demande de crédit de CHF 42'000.- TTC pour la pose d'un revêtement synthétique pour les places de jeux du Centre Communal Multifonction (CCM)

Pour la Commission des finances :

Christian BRÜGGER,

Méliné VINCENT

Jean-Marie WEYER,

Vincent GRANDJEAN

Didier HERMANN

Rapporteur